

FACTEURS EN RELATION AVEC LES ATTITUDES ENVERS LES PERSONNES DÉFICIENTES MENTALES

Serban Ionescu
Christian Despins

Les attitudes d'une population d'étudiants québécois envers les personnes déficientes mentales ont été étudiées et mises en relation avec cinq variables: l'âge, le sexe, le nombre de contacts avec des personnes déficientes, le niveau d'information et les valeurs morales des répondants. Un questionnaire élaboré pour la présente recherche évalue ces cinq variables ainsi que les attitudes des répondants (selon 40 énoncés attitudinaux tirés du questionnaire utilisé par Gottlieb et Corman en 1975). La population est composée de 449 sujets (259 femmes et 190 hommes) répartis selon trois groupes d'âge (15-20 ans, 21-30 ans et 31 ans et plus) et inscrits à différents programmes d'études. On observe que les répondants ont une attitude favorable à l'égard de l'intégration des personnes déficientes mentales dans la communauté et au travail. Les cinq variables étudiées sont en relation avec les attitudes exprimées; le niveau d'information et le nombre de contacts ayant le plus d'influence. La recherche révèle, de plus, que le programme d'études a un impact important sur les attitudes des répondants.

Pour réussir, le processus de désinstitutionnalisation et d'intégration sociale des personnes présentant une déficience mentale doit être conçu, mis en marche, monitorisé et, souvent, réajusté en tenant compte des nombreux facteurs qui peuvent influencer son évolution. Parmi ceux-ci, les attitudes des membres de la communauté occupent une place importante. Directement, comme voisins, pourvoyeurs de services publics ou employeurs potentiels et, indirectement, comme citoyens-électeurs des responsables politiques - qui peuvent accélérer ou freiner la mise en oeuvre des programmes sociaux - les membres de la communauté ont un rôle essentiel dans l'aboutissement de l'intégration.

Au cours des quinze dernières années, les attitudes publiques ont fait l'objet de plusieurs recherches et revues de la question (Gottlieb et Corman, 1975; Taylor, 1975; Gallup, 1976; Sigelman, 1976; Sternlicht, 1978;

Kastner *et al.*, 1979; Eisenring et Pasche, 1981; Sandler et Robinson, 1981; Roth et Smith, 1983; Seltzer, 1984; Cnaan *et al.*, 1986; Ionescu, 1987; Wilmoth *et al.*, 1987; Boisvert et Ouellet, 1990). Sur la base de ces publications, trois conclusions peuvent être formulées: (a) les attitudes exprimées à l'égard des personnes présentant une déficience intellectuelle sont, en général, favorables; (b) si la grande majorité des répondants manifeste une attitude positive face à des aspects généraux, comme l'égalité des droits ou le droit à des programmes de services, les attitudes exprimées deviennent moins favorables lorsqu'il s'agit de mesures qui rapprocheraient les déficients de l'espace personnel des répondants; (c) les attitudes exprimées sont en relation avec certaines variables comme, par exemple, l'âge et le sexe des répondants, leur niveau de scolarisation, leur niveau socio-économique, le fait d'avoir eu préalablement des contacts avec des personnes déficientes mentales, le fait d'avoir des enfants d'âge scolaire. Les conclusions (b) et (c) ont des conséquences pour le déroulement du processus d'intégration sociale et doivent être considérées avec attention lors de l'élaboration des programmes de modification des attitudes sociales.

La présente recherche a deux objectifs: 1- étudier les attitudes d'une population d'étudiants québécois face aux personnes présentant une déficience mentale; 2- étudier

Serban Ionescu, Professeur de psychologie clinique et pathologique, Université de Paris VIII, (U.F.R. de psychologie), 2, rue de la Liberté, 93 526 Saint-Denis CEDEX 02 (France) et Université du Québec à Trois-Rivières (Département de psychologie), C.P. 500, TROIS-RIVIERES (Québec), Canada, G9A 5H7; Christian Despins, Psychologue, Centre d'Évaluation Multi Ressources, 920, Place Boland, TROIS-RIVIERES (Québec), Canada, G8Z 4H2.

Tableau 1

Analyse de variance du score "stéréotype positif" par le sexe, l'âge, le contact, les valeurs morales et l'information

SOURCES DE VARIANCE	DEGRE DE LIBERTE	CARRE MOYEN	F
EFFETS PRINCIPAUX	9	2,385	2,711 *
Age	2	,839	,954
Valeurs morales	2	,502	,571
Contacts	2	,356	,404
Sexe	1	,764	,869
Information	2	5,066	5,757 *
INTERACTIONS "2-WAY"	32	1,945	2,211 *
Age-valeurs morales	4	1,275	1,450
Age-contacts	4	7,015	7,973 *
Age-sexe	2	2,594	2,948 **
Age-information	4	1,012	1,151
Valeurs morales-contacts	4	,870	,989
Valeurs morales-sexe	2	,438	,498
Valeurs morales-information	4	,215	,244
Contacts-sexe	2	,411	,467
Contacts-information	4	1,549	1,760
Sexe-information	2	,767	,872

* $p < ,01$

** $p = ,054$

12,7% ont répondu "je ne sais pas". A une autre question, 83% des répondants affirment ne pas s'opposer à la présence, dans leur milieu de travail, de personnes ayant un déficit léger ou modéré et ayant reçu une formation préalable. Le pourcentage est encore plus élevé lorsqu'on leur demande si toutes les personnes déficientes mentales, ou seulement certaines, doivent vivre en institution. Dans ce cas, 92,4% des sujets répondent "seulement certaines".

Le pourcentage des réponses favorables aux déficients mentaux baisse considérablement aux questions 5 et 6 de l'enquête Gallup. Ainsi, seulement 69% des répondants pensent qu'il n'existe pas de raisons de craindre les personnes déficientes mentales (18,5% pensent que de telles raisons existent, et 12% ne savent pas) et 52,8% affirment que la plupart de ces personnes sont incapables de subvenir à leurs besoins et de vivre de manière indépendante (26,1% pensent qu'elles en sont incapables et 20,5% ne savent pas). Enfin, quand on leur pose la question 4 reprise de l'enquête Gallup, à savoir s'ils sont d'avis que toutes les formes de déficience mentale, ou seulement certaines, sont héréditaires, 64,8% des sujets répondent "seulement certaines", 2,7% "toutes" et 32,3% ne savent pas".

Les résultats des analyses de variance à cinq voies sont présentés dans les tableaux 1 à 4. Le tableau 1 rapporte les résultats de l'analyse de variance du score "stéréotype positif". A sa lecture, nous constatons la présence d'un effet significatif de l'information sur ce score. Dans la figure 1, on observe, en effet, que plus les sujets sont informés, plus leur stéréotype est positif.

Nous remarquons, également dans le tableau 1, que l'interaction âge-contacts est significative. Ainsi, le stéréotype est négatif pour les sujets de la catégorie 15-20 ans et ce, indépendamment du nombre de contacts qu'ils ont eu avec un déficient mental. Dans la catégorie intermédiaire (21-30 ans), le stéréotype est positif pour les sujets ayant eu un ou plusieurs contacts; il est négatif pour ceux qui n'en ont jamais eu (figure 2). Toutefois, les tests "t" indiquent que seule la différence entre les sujets qui ont eu plusieurs contacts et ceux qui n'en ont jamais eu est significative. Finalement, les sujets de la catégorie 31 ans et plus se différencient nettement en fonction du nombre de contacts avec un déficient mental: ceux ayant eu un seul contact ont un stéréotype significativement plus négatif que ceux qui n'en ont jamais eu ($t = 3,74$; $6dl$; $p < ,05$) ou qui en ont eu plusieurs ($t = 3,88$; $40dl$; $p < ,01$).

D'autre part, le tableau 1 montre que l'interaction âge-

sexe atteint presque le niveau de signification. Cependant, d'après les tests "t", cette interaction ne concerne que les sujets de 15 à 20 ans: les jeunes hommes ont un stéréotype plus négatif que les femmes du même groupe d'âge ($t = -2,56$; $256dl$; $p < ,05$).

Les données présentées dans le tableau 2 proviennent de l'analyse de variance du score "ségrégation dans la communauté". Les résultats indiquent que l'âge, les contacts et l'information constituent trois sources significatives de variation. Ainsi, plus les sujets sont âgés ou plus leur niveau d'information est élevé, plus ils s'opposent à la ségrégation dans la communauté; les sujets n'ayant eu aucun contact ou ayant eu un seul contact avec un déficient mental favorisent nettement la ségrégation, alors que ceux qui en ont eu plusieurs s'opposent à celle-ci.

Le tableau 2 indique, également, trois interactions significatives. Les tests "t" révèlent que la première, l'interaction âge-sexe, concerne uniquement les sujets du groupe 15-20 ans ($t = 2,33$; $226 dl$; $p < ,05$); comparativement aux femmes, les hommes de ce groupe d'âge favorisent davantage la ségrégation dans la communauté (figure 4).

La figure 5 présente la seconde interaction significative, l'interaction sexe-contacts. Les différences liées au sexe n'apparaissent que chez les sujets qui ont eu un seul contact avec un déficient mental; dans ce cas, les hommes sont significativement plus ségrégationnistes que les femmes ($t = 2,88$; $52 dl$; $p < ,01$).

La troisième interaction significative est l'interaction contacts-information. Les tests "t" révèlent que seuls les sujets ayant un faible niveau d'information se différencient entre eux selon le nombre de contacts (figure 6). Les sujets qui ont eu plusieurs contacts sont significativement moins ségrégationnistes que ceux qui n'ont jamais eu de contact ($t = 3,59$; $119 dl$; $p < ,01$) ou qui n'en ont eu qu'un seul ($t = 3,71$; $83 dl$; $p < ,01$).

Les résultats de l'analyse de variance du score "ségrégation dans la classe", rapportés dans le tableau 3, révèlent que la variable "information" a un effet significatif sur ce score. Dans ce cas, plus les sujets sont informés moins ils favorisent la ségrégation dans la classe. Les valeurs morales constituent, par ailleurs, une seconde source significative de variation. Ainsi, on peut constater que plus les sujets ont des valeurs traditionnelles, plus ils s'expriment en faveur de la ségrégation.

Tableau 2

**Analyse de variance du socre "ségrégation dans la communauté"
par le sexe, l'âge, le contact, les valeurs morales et l'information**

SOURCES DE VARIANCE	DEGRE DE LIBERTE	CARRE MOYEN	F
EFFETS PRINCIPAUX	9	7,201	8,428 *
Age	2	7,501	8,778 *
Valeurs morales	2	1,621	1,897
Contacts	2	6,742	7,890 *
Sexe	1	1,983	2,321
Information	2	2,976	3,482 **
INTERACTIONS "2-WAY"	32	1,654	1,936 *
Age-valeurs morales	4	1,417	1,658
Age-contacts	4	,467	,546
Age-sexe	2	4,905	5,740 *
Age-information	4	,847	,992
Valeurs morales-contacts	4	1,904	2,228
Valeurs morales-sexe	2	2,075	2,428
Valeurs morales-information	4	,851	,996
Sexe-contacts	2	2,630	3,078 **
Contacts-information	4	2,600	3,042 **
Sexe-information	2	2,040	2,387

* $p < ,01$

** $p < ,05$

Tableau 3

Analyse de variance du score "ségrégation dans la classe"
par le sexe, l'âge, le contact, les valeurs morales et l'information

SOURCE DE VARIANCE	DEGRE DE LIBERTE	CARRE MOYEN	F
EFFETS PRINCIPAUX	9	4,185	4,349 *
Age	2	1,494	1,552
Information	2	3,678	3,822 **
Sexe	1	,056	,058
Valeurs morales	2	3,738	3,884 **
Contacts	2	2,032	2,111
INTERACTIONS "2-WAY"	32	1,112	1,156
Age-information	4	1,615	1,678
Age-sexe	2	1,169	1,215
Age-valeurs morales	4	,265	,276
Age-contacts	4	,582	,604
Information sexe	2	,162	,168
Information-valeurs morales	4	,087	,090
Information-contacts	4	1,109	1,153
Sexe-valeurs morales	2	,568	,591
Sexe-contacts	2	,378	,392
Contacts-valeurs morales	4	3,388	3,520 *

* $p < ,01$

** $p < ,05$

Nous observons, également, une interaction significative contacts-valeurs morales. Comme on peut le voir dans la figure 7, cette interaction montre que les sujets avec des valeurs modernes et qui n'ont eu aucun contact avec des déficients mentaux sont moins ségrégationnistes que les sujets "modernes" qui n'ont eu qu'un seul contact ($t = -2,09$; 43 dl; $p < ,05$). Toutefois, un changement radical se produit chez les sujets dont les valeurs sont intermédiaires ou traditionnelles. Ainsi, parmi les sujets aux valeurs intermédiaires, ceux qui ont eu plusieurs contacts sont significativement moins ségrégationnistes que ceux qui n'en ont jamais eu ($t = 2,83$; 121 dl; $p < ,01$). La situation est presque identique pour les sujets "traditionnels": ceux qui ont eu plusieurs contacts favorisent moins la ségrégation dans la classe que les sujets qui n'en ont eu aucun ($t = 2,79$; 131 dl; $p < ,01$) ou un seul ($t = 2,09$; 96 dl; $p < ,05$).

Les résultats de l'analyse de variance du score "handicap intellectuel et physique perçu" (tableau 4) démontrent l'existence d'une interaction significative âge-information. Cette interaction, représentée dans la figure 8, indique que les sujets du groupe 15-20 ans perçoivent le handicap comme étant important, mais qu'ils se différencient entre eux selon le niveau d'information. Ainsi, les sujets de ce groupe d'âge qui ont un niveau élevé d'information accordent au handicap une importance plus grande que ceux qui possèdent peu d'information ($t = -2,42$; 1,42 dl; $p < ,05$) ou une information moyenne ($t = -2,06$; 126 dl; $p < ,05$). Pour les autres sujets, et plus particulièrement pour les sujets les plus âgés, le niveau d'information semble jouer, du moins à première vue, un rôle déterminant. Toutefois, les tests "t" ont révélé qu'il n'existe aucune différence significative liée à l'information pour les sujets de ces deux groupes d'âge.

Le tableau 5 présente les résultats des analyses à une voie effectuées afin de déterminer l'influence du programme d'études sur chacun des quatre scores. Ces résultats révèlent que le programme d'études des répondants constitue une source significative de variation pour trois scores, soit les scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la communauté" et "ségrégation dans la classe".

Ainsi, comparativement aux groupes CEGEP-professionnel et UQTR-sciences administratives, sciences pures et appliquées, le stéréotype du groupe CEGEP-général est significativement plus positif. Il en est de même pour le stéréotype du groupe UQTR-sciences humaines qui, lui, est significativement plus positif que celui des trois autres groupes (figure 9).

De plus, les résultats de ces analyses de variance démontrent que les scores "ségrégation dans la communauté" et "ségrégation dans la classe" des répondants du groupe UQTR-sciences humaines sont significativement différents de ceux obtenus par les répondants des trois autres groupes, et témoignent, dans les deux cas, d'une attitude moins ségrégationniste (figures 10 et 11).

DISCUSSION

1. Les sujets de la présente recherche ont, en général, une attitude favorable à l'égard de l'intégration des déficients mentaux dans la communauté et au travail. En effet, la plupart des répondants sont d'avis que seulement certaines personnes déficientes mentales doivent vivre en institution; ils n'ont pas d'objection à ce que des personnes déficientes mentales habitent une maison située dans leur voisinage et accepteraient que des déficients mentaux soient employés à leur lieu de travail. Mais, si la plupart des répondants ont une attitude positive face à l'intégration des personnes déficientes mentales, seulement le quart pense qu'elles sont capables de subvenir à leurs besoins et de vivre de manière indépendante. De plus, lorsqu'on demande s'il existe des raisons de craindre les déficients mentaux, le pourcentage de ceux qui répondent "oui" et de ceux qui répondent "je ne sais pas" dépasse 30%.

Une comparaison entre les résultats de la présente étude et les résultats obtenus dans l'enquête Gallup (1976) ou dans l'étude de Kastner *et al.* (1979), montre clairement qu'ils vont tous dans le même sens. En fait, nos résultats confirment les conclusions formulées par Kastner *et al.* (1979), à savoir que les questions posées dans les enquêtes "attitudinales" sur la déficience mentale - lorsqu'elles font référence à des droits fondamentaux largement reconnus et acceptés par la société - tendent à favoriser des réponses positives. Ce type de réponses s'amenuise, toutefois, lorsque les questions deviennent plus personnalisées, et se rapportent, par exemple, à la crainte que provoquent les déficients mentaux dans la population.

2. Le facteur "âge" constitue une source significative de variation uniquement pour le score "ségrégation dans la communauté". Une interaction âge-sexe significative révèle que si, en général, plus les répondants sont âgés, plus ils s'opposent à la ségrégation dans la communauté, les hommes du groupe d'âge le plus jeune sont significativement plus ségrégationnistes que les femmes

Tableau 4

Analyse de variance du score "handicap intellectuel et physique perçu"
par le sexe, l'âge, le contact, les valeurs morales et l'information

SOURCE DE VARIANCE	DEGRE DE LIBERTE	CARRE MOYEN	F
EFFETS PRINCIPAUX	9	,544	,540
Age	2	,450	,447
Information	2	1,682	1,671
Sexe	1	,632	,627
Valeurs morales	2	,434	,431
Contacts	2	,426	,423
INTERACTIONS "2-WAY"	32	1,386	1,377
Age-information	4	2,655	2,636 **
Age-sexe	2	,814	,808
Age-valeurs morales	4	,924	,918
Age-contacts	4	2,072	2,058
Information sexe	2	1,669	1,657
Information-valeurs morales	4	,515	,511
Information-contacts	4	,387	,384
Sexe-valeurs morales	2	,328	,325
Sexe-contact	2	,426	,423
Valeurs morales-contacts	4	2,134	2,119

* $p < ,01$

** $p < ,05$

Tableau 5

Analyses de variance des quatre scores par le programme d'étude

SCORE	DEGRE DE LIBERTE	CARRE MOYEN	F
Stéréotype positif	4	5,408	5,620 *
Ségrégation dans la communauté	4	13,314	14,932 *
Ségrégation dans la classe	4	5,378	5,594 *
Handicap intellectuel et physique perçu	4	1,376	1,382 *

* $p < ,01$

du même âge.

Ces résultats vont à l'encontre de ceux obtenus par Gottlieb et Corman (1975) qui rapportent que ce sont les répondants les plus jeunes qui expriment les attitudes les plus positives face à l'intégration des enfants déficients mentaux dans la communauté. Ce désaccord peut s'expliquer par des différences de composition des populations étudiées. Rappelons, tout d'abord, que l'âge des sujets les plus jeunes de la présente recherche se situe entre 15 et 20 ans, alors que les sujets de Gottlieb et Corman (1975) sont âgés d'au moins 20 ans. Par ailleurs, les 49 sujets de 31 ans et plus de notre recherche étaient inscrits, pour la plupart, à un cours optionnel portant sur la déficience mentale. Il est donc possible qu'avant même de répondre au questionnaire, ces personnes aient eu un préjugé favorable à l'égard des déficients mentaux.

Dans le cas du "handicap intellectuel et physique perçu", l'interaction significative âge-niveau d'information montre que, parmi les sujets les plus jeunes, ceux qui possèdent une bonne information accordent au handicap une importance plus grande que les répondants avec peu d'information ou qui ont un niveau moyen d'information. De plus, même si les différences entre les résultats des groupes ne sont pas significatives, la tendance est emblable pour les répondants les plus âgés. Pour ce groupe d'âge, les sujets ayant un niveau d'information moyen ou élevé accordent une importance plus considérable au handicap que les répondants avec peu d'information. A notre avis, ces résultats ne doivent pas

être interprétés comme le reflet d'une perception plus négative chez les sujets qui possèdent une meilleure information. Il semble plutôt que les connaissances supplémentaires sur la déficience mentale permettent à ces répondants d'avoir une perception plus juste, plus réaliste, des handicaps intellectuels et physiques présents chez les déficients mentaux.

3. Si nous considérons, maintenant, la variable sexe, nous constatons premièrement que les seules différences notées pour le score "stéréotype positif" entre hommes et femmes sont en relation avec l'âge des répondants. Il semble que les hommes les plus jeunes ont un stéréotype plus négatif que les femmes du même groupe d'âge. Ceci confirme, en partie, les résultats de Gottlieb et Corman (1975) qui ont démontré que les femmes avec un diplôme de 12 années d'études ou un diplôme collégial ont un stéréotype plus positif que les hommes ayant un niveau de scolarité équivalent.

Par ailleurs, Gottlieb et Corman (1975) rapportent que, parmi les répondants n'ayant eu aucun contact avec un déficient mental, les hommes avec un diplôme collégial favorisent davantage la ségrégation dans la communauté. Dans la présente recherche, l'interaction sexe-contacts pour les scores "ségrégation dans la communauté" révèle qu'une telle différence entre les hommes et les femmes n'est significative que pour les répondants qui n'ont eu qu'un seul contact avec une personne déficiente mentale.

4. Les résultats concernant la variable nombre de contacts préalables montrent que les répondants n'ayant

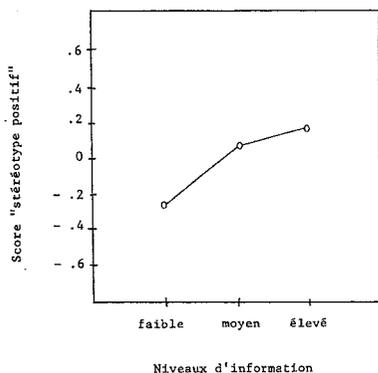


Fig. 1 Relation entre les scores stéréotype positif et les niveaux d'information.

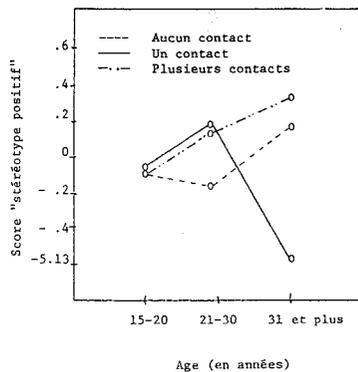


Fig. 2 Interaction âge-contacts pour le score "stéréotype positif".

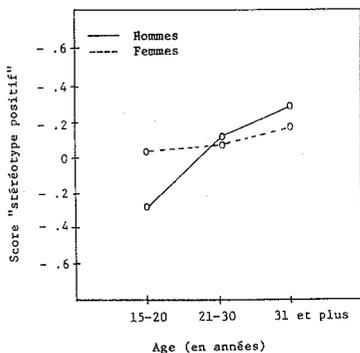


Fig. 3 Interaction âge-sexe pour le score "stéréotype positif".

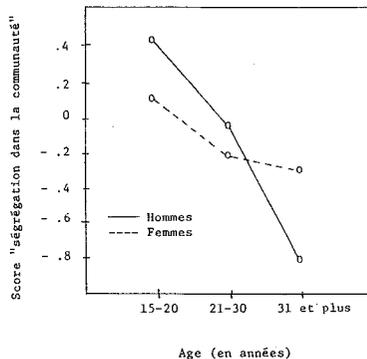


Fig. 4 Interaction âge-sexe pour le score "ségrégation dans la communauté".

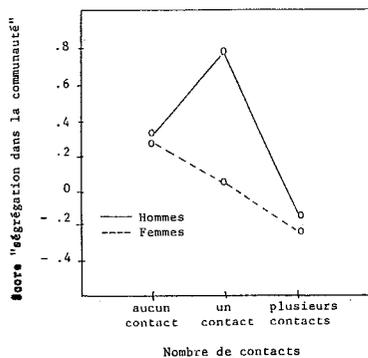


Fig. 5 Interaction sexe-contact pour le score "ségrégation dans la communauté".

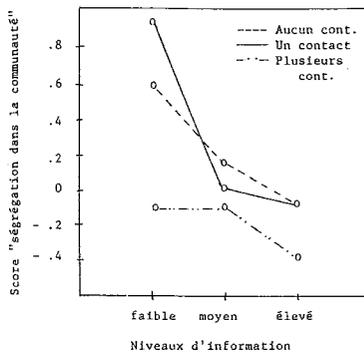


Fig. 6 Interaction contacts-information pour le score "ségrégation dans la communauté".

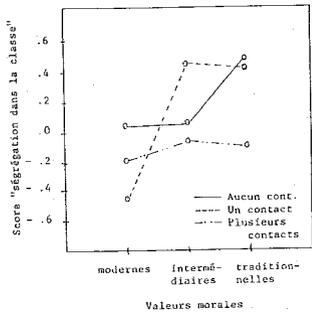


Fig. 7 Interaction contacts-valeurs morales pour le score "ségrégation dans la classe".

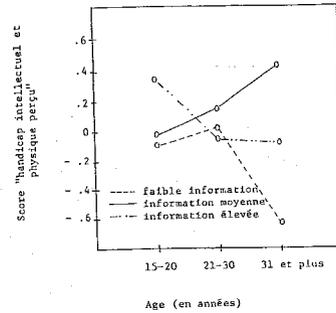


Fig. 8 Interaction âge-information pour le score "handicap intellectuel et physique perçu"

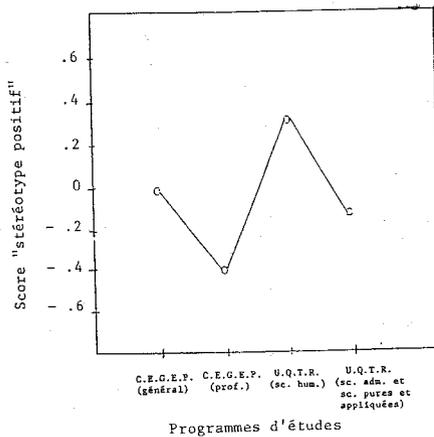


Fig. 9 Relation entre les scores "stéréotype positif" et les programmes d'études.

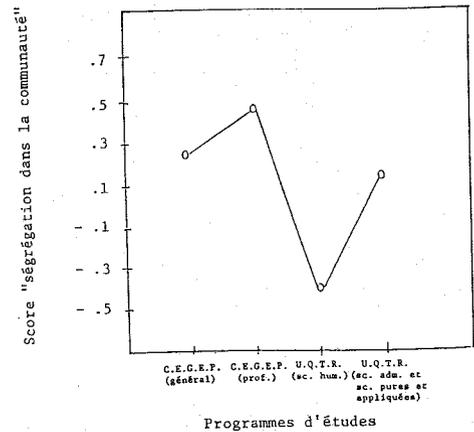


Fig. 10 Relation entre les scores "ségrégation dans la communauté" et les programmes d'études.

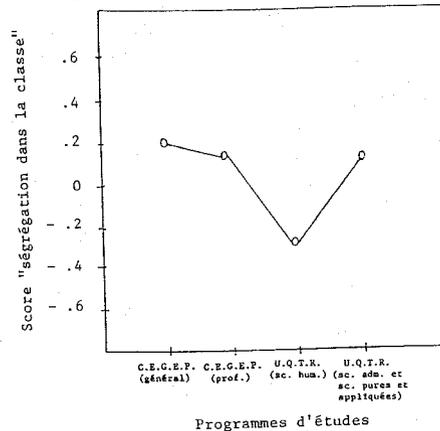


Fig. 11 Relation entre les scores "ségrégation dans la classe" et les programmes d'études.

eu aucun contact ou qui ont eu un seul contact avec un déficient mental favorisent la ségrégation dans la communauté alors que les répondants qui en ont eu plusieurs s'opposent à celle-ci. Ces résultats tendent à confirmer ceux obtenus par Gottlieb et Corman (1975) qui rapportent que les sujets ayant un diplôme de 12 années d'études ou un diplôme collégial et qui ont eu des contacts avec des déficients mentaux s'opposent à la ségrégation dans la communauté; par contre, les sujets n'ayant eu aucun contact ont tendance à la favoriser. Il est important de noter, toutefois, que Gottlieb et Corman ont regroupé les sujets qui n'ont eu qu'un seul contact avec ceux qui en ont plusieurs. Dans la présente recherche, l'influence d'un contact ou de plusieurs contacts sur les attitudes exprimées a fait l'objet d'une analyse distincte. Ceci a permis de constater, du moins pour ce qui a trait à la ségrégation dans la communauté, que le fait d'avoir eu un seul contact n'est pas suffisant pour rendre les attitudes plus favorables à l'égard des déficients mentaux.

Cette constatation est appuyée par l'interaction significative contacts-information pour les scores "ségrégation dans la communauté": les sujets qui possèdent peu d'information concernant la déficience mentale et qui ont eu plusieurs contacts avec des déficients mentaux sont nettement moins ségrégationnistes que ceux du même niveau d'information qui n'ont eu aucun contact ou qui n'en ont eu qu'un seul.

Enfin, il est à noter que l'interaction âge-contacts est une source de variation du score "stéréotype positif". Ainsi, pour les sujets âgés entre 21 et 30 ans, le stéréotype est nettement plus positif chez ceux ayant eu plusieurs contacts avec des déficients mentaux, que chez ceux qui n'en ont jamais eu. De surcroît, le stéréotype des sujets les plus âgés n'ayant eu qu'un seul contact est plus négatif que celui des sujets qui n'en ont jamais eu ou qui en ont eu plusieurs. Ce résultat est cependant dû au fait que, dans le groupe de 31 ans et plus, il n'y a qu'un répondant qui a eu un seul contact avec un déficient mental.

5. Les analyses effectuées démontrent que le facteur "information" est une source significative de variation pour les scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la communauté" et "ségrégation dans la classe". Ainsi, plus l'information que possèdent les répondants concernant la déficience mentale est bonne, plus leur stéréotype est positif. De même, plus leur niveau d'information est élevé moins ils favorisent la ségrégation des déficients mentaux et ce, aussi bien dans la communauté que dans l'école publique.

Par ailleurs, si les analyses n'ont révélé aucun effet significatif du niveau d'information sur le score "handicap intellectuel et physique perçu", celles-ci ont toutefois démontré l'existence d'une interaction âge-information significative pour ce score. L'interprétation de cette interaction a déjà été présentée lorsqu'il a été question du facteur "âge". Il apparaît donc clairement, à la lumière des résultats rapportés ci-dessus, que les attitudes sont plus positives chez les répondants qui possèdent une meilleure information.

6. Les résultats obtenus montrent que le facteur "valeurs morales" ne constitue une source significative de variation que pour les scores "ségrégation dans la classe". Les répondants dont les valeurs sont traditionnelles favorisent nettement plus la ségrégation scolaire des déficients mentaux que les répondants qui ont des valeurs modernes. De plus, pour ces mêmes scores, l'interaction valeurs morales-contacts montre que parmi les sujets dont les valeurs sont modernes, ceux qui n'ont eu aucun contact sont moins ségrégationnistes que ceux qui n'en ont eu qu'un seul; les sujets qui ont eu plusieurs contacts occupent une position intermédiaire. Pour les sujets "traditionnels", la situation est différente. Les sujets de ce groupe qui n'ont eu aucun contact ou qui n'en ont eu qu'un seul ont des attitudes presque identiques, c'est-à-dire qu'ils favorisent fortement la ségrégation scolaire des déficients mentaux; au contraire, ceux qui ont eu plusieurs contacts s'opposent à celle-ci.

Encore ici, le fait d'avoir eu un seul contact n'est pas suffisant pour rendre les attitudes plus favorables à l'égard des déficients mentaux. Il semble même -du moins en ce qui concerne les sujets dont les valeurs sont modernes - que ce contact unique puisse avoir un impact négatif sur les attitudes exprimées.

7. Lorsque comparé aux programmes des groupes CEGEP-professionnel et UQTR-sciences administratives, sciences pures et appliquées, le stéréotype du groupe CEGEP-général est plus positif. De plus, comparativement aux trois autres groupes, les répondants du groupe UQTR-sciences humaines ont un stéréotype plus positif et affichent une attitude nettement moins ségrégationniste face à l'intégration des déficients mentaux dans la communauté et à l'école publique.

Il semble donc que les personnes inscrites à un programme qui est orienté vers l'humain aient une attitude plus favorable à l'égard des déficients mentaux. Toutefois, ces résultats, et plus particulièrement ceux du groupe UQTR-sciences humaines, doivent être considérés avec précaution. En effet, comme la plupart

des étudiants de ce groupe étaient inscrits à un cours portant sur la déficience mentale, on peut supposer que la motivation pour approfondir les connaissances en ce domaine a pu influencer sur leurs réponses au questionnaire. Par conséquent, il serait intéressant d'examiner davantage l'effet du facteur "programme d'études" sur d'autres populations.

CONCLUSIONS

1. Les répondants - étudiants québécois d'université et de collège - expriment très majoritairement, des attitudes favorables à l'égard de l'intégration des personnes déficientes mentales dans la communauté et au travail. Toutefois, plus de la moitié des répondants considèrent que les personnes déficientes ne sont pas capables de subvenir à leurs besoins et de vivre de manière indépendante. De plus, 69% seulement des répondants pensent qu'il n'y a pas de raisons de craindre les personnes déficientes mentales.

2. Le niveau d'information joue un rôle important sur les attitudes exprimées. Ainsi, les sujets qui possèdent une meilleure information, ont un stéréotype plus positif et sont plus favorables à l'intégration des personnes déficientes mentales dans la communauté et à l'école publique. Ce résultat permet d'envisager la mise sur pied de programmes d'intervention dans la communauté qui seraient basés sur l'amélioration de l'information.

3. La présente recherche révèle que la variable "contacts antérieurs" est, elle aussi, en relation avec les attitudes exprimées. Les résultats montrent que le fait d'avoir eu un seul contact avec une personne déficiente mentale n'est pas suffisant pour rendre les attitudes plus favorables à leur égard. En fait, les attitudes des sujets n'ayant eu qu'un seul contact s'apparentent, souvent, aux attitudes de ceux qui n'en ont jamais eu. Par exemple, en ce qui a trait à l'intégration dans la communauté, les sujets qui ont eu plusieurs contacts sont nettement moins ségrégationnistes que les sujets qui n'ont eu aucun contact ou qui n'en ont eu qu'un seul.

4. Le programme d'études constitue une autre source importante de variation. En effet, les sujets qui se trouvent dans des programmes de sciences humaines de l'U.Q.T.R. ont des attitudes beaucoup plus favorables à l'égard des déficients mentaux, comparativement aux sujets des programmes général et professionnel du collège et des programmes de sciences administratives et de sciences pures et appliquées à l'U.Q.T.R..

5. Les trois autres variables étudiées - soit les valeurs morales, l'âge et le sexe - exercent une influence moins considérable sur les attitudes des répondants. Retenons, toutefois, que les sujets dont les valeurs morales sont traditionnelles favorisent davantage la ségrégation des personnes déficientes dans la communauté. On peut, aussi, noter que plus répondants sont âgés, plus ils s'opposent à la ségrégation dans la communauté.

BIBLIOGRAPHIE

BOISVERT, D., OUELLET, P.-A. (1990) Désinstitutionnalisation et intégration sociale. In S. Ionescu (Ed.), *L'intervention en déficience mentale (volume 2)*. Bruxelles: Pierre Mardaga.

CNAAN, R.A., ADLER, I., RAMOT, A. (1986) Public reaction to establishment of community residential facilities for mentally retarded persons in Israel. *American Journal of Mental Deficiency*, 90, 677-685.

EISENRING, J. J., PASCHE, B. (1981) Evaluation psychosociologique de l'intégration de handicapés mentaux légers et modérés. *Psychologie*, 40, 141-153.

GALLUP ORGANIZATION REPORT FOR THE PRESIDENT'S COMMITTEE ON MENTAL RETARDATION (1976) Public attitudes regarding mental retardation. In R. Nathal (Ed.), *Mental retardation: Century of decision* (No. 040-000-00343-6). Washington: U.S. Government Printing Office.

GOTTLIEB, J., CORMAN, L. (1975) Public attitudes toward mentally retarded children. *American Journal of Mental Deficiency*, 80, 72-80.

- GOTTWALD, H.** (1970) *Public awareness about mental retardation*. Arlington: Council for Exceptional Children.
- HOLLINGER, C. S., JONES, R. L.** (1970) Community attitudes toward slow learners and mental retardates: What's in a name? *Mental Retardation*, 8, 19-23.
- IONESCU, S.** (1987) Modification des attitudes sociales in S. Ionescu (Ed.), *L'intervention en déficience mentale (volume 1)*. Bruxelles: Pierre Mardaga.
- KASTNER, L. S., REPPUCCI, N.D., PEZZOLL, J.J.** (1979) Assessing community attitudes toward mentally retarded persons. *American Journal of Mental Deficiency*, 84, 137-144.
- ROTH, R., SMITH, T. E.** (1983) A Statewide assessment of attitudes toward the handicapped and community living programs. *Education & Training of the Mentally Retarded*, 18, 164-168.
- SANDLER, A., ROBINSON, R.** (1981) Public attitudes and community acceptance of mentally retarded persons: A review. *Education & Training of the Mentally Retarded*, 16, 97-103.
- SELTZER, M. M.** (1984) Correlates of community opposition to community residences for mentally retarded persons. *American Journal of Mental Deficiency*, 89, 1-8.
- SIGELMAN, C. K.** (1976) A Machiavelli for planners: Community attitudes and selection of a group home site. *Mental Retardation*, 14, 26-29.
- STERNLICHT, M.** (1978) Variables affecting foster care placement of institutionalized retarded residents. *Mental Retardation*, 16, 25-28.
- TAYLOR, H.G.** (1975) Social perception of the mentally retarded. *Journal of clinical psychology*, 31, 100-102.
- WILMOTH, G.H., SILVER, S., SEVERY, L. J.** (1987) Receptivity and planned change: Community attitudes and deinstitutionalization. *Journal of Applied Psychology*, 72, 138-145.